



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

DU 2 JUIN 1912



L'Église et la Révolution

LES DEUX MORALES

PAR

HECTOR DENIS

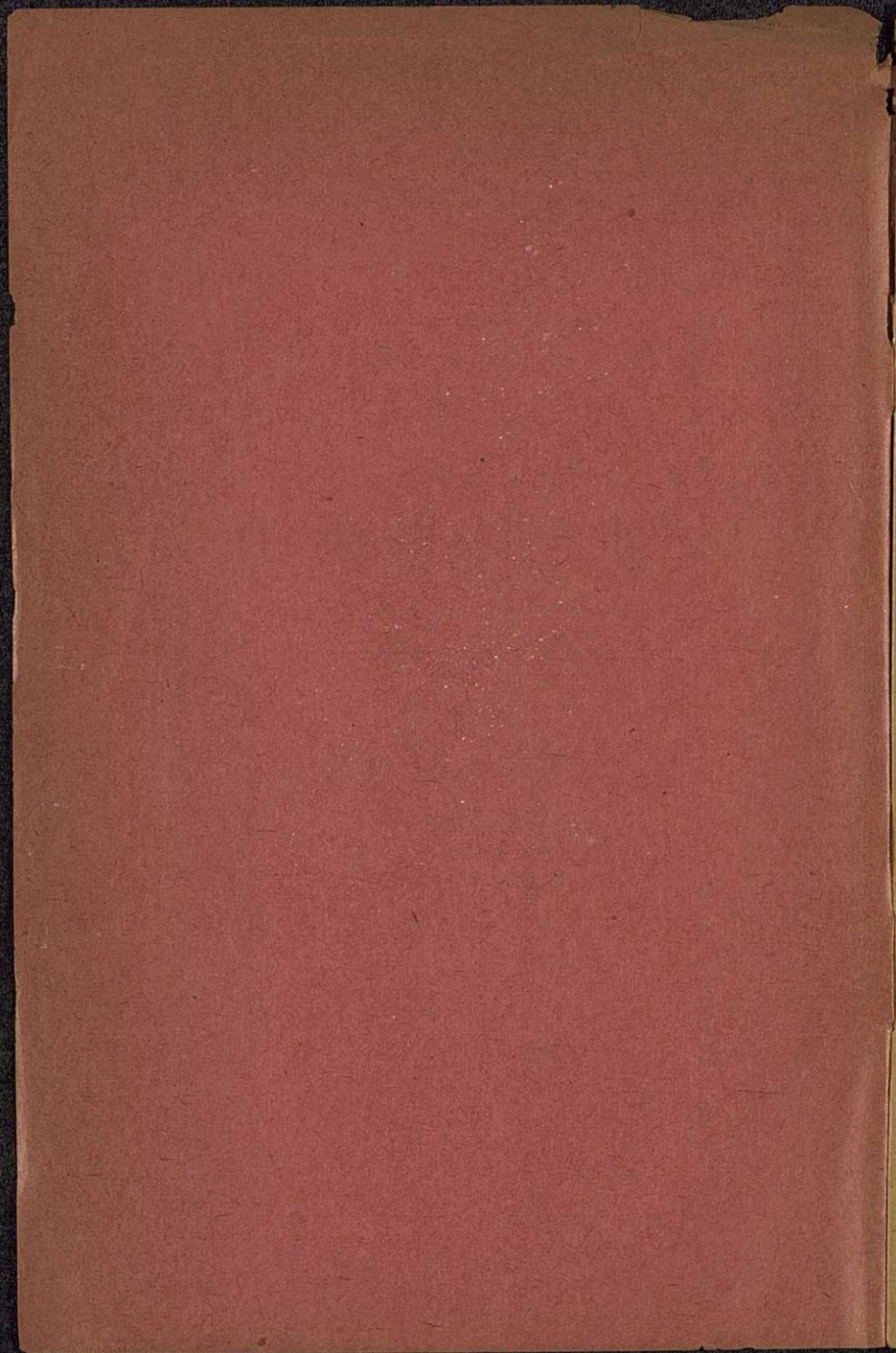
MEMBRE

DE LA

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS



Imprimerie Vve D. BRISMÉE
Rue Haute, 46. - Tél. 5201



DENIS

ÉLECTIONS DU 2 JUIN 1912

L'Église et la Révolution

LES DEUX MORALES

1. L'Église et la Révolution, Le dilemme moral.

DENIS. — Messieurs, j'entreprends de mettre brièvement en lumière l'influence la plus profonde qui se soit exercée sur le résultat politique; c'est l'action de l'Église sur les consciences, c'est l'implacable acharnement avec lequel elle a soutenu, proclamé partout l'incapacité morale, et dans le fait, l'immoralité sinon actuelle, évidemment, mais toujours menaçante de quiconque ne recourt pas à l'aide surnaturelle, dans la direction morale de sa conduite, et veut, par ses seules forces, atteindre à la justice.

Il faut, à M. le ministre de l'intérieur, une prodigieuse sérénité pour qu'il ne voie l'Église que sur la défensive. Elle a pris l'offensive partout, et elle a cherché à nous atteindre dans les profondeurs de l'être moral, de saper dans ses racines toute puissance morale qui tente de s'affirmer en dehors de ses dogmes.

Jamais la lutte n'a été plus radicale, jamais elle n'a déchainé plus de passions dans les âmes chrétiennes.

A la liberté de conscience qui forme le fondement des sociétés issues de la Révolution française, à la commune capacité de s'élever à la justice qu'elle implique, ou bien correspondra une morale purement humaine

aussi vaste que le domaine de la liberté, enveloppant tous les hommes, toutes les dignités humaines, toutes les manifestations philosophiques et religieuses de la conscience, ou bien cette liberté ne sera qu'un leurre, et la société s'abîmera dans ses contradictions.

C'est la grandeur incontestable des siècles qui procèdent de la Révolution, de poursuivre l'unité morale du genre humain sur des bases purement humaines ; et c'est la tristesse poignante de ce temps-ci de se heurter à des antagonismes invincibles.

Cette morale humaine est condamnée par l'Eglise qui s'affirme dépositaire de la vérité absolue, qui s'inspire de l'absolu. Nous nous trouvons aujourd'hui, après sa victoire politique, dans cette situation qui est une véritable et redoutable antinomie : la puissance qui triomphe nie toute morale stable et efficace en dehors du dogme ; et le principe de la liberté de conscience qui est celui de tout notre édifice politique et, plus encore, la paix sociale réclament impérieusement et plus que jamais, la constitution d'une communauté morale en dehors de tout dogme.

C'est l'antagonisme de la Révolution et de l'Eglise, sous sa forme la plus âpre, la plus redoutable. Votre pouvoir politique ne sera, malgré vos affectations d'indépendance, malgré les craintes secrètes qui vous étrennent, ne pourra être que l'instrument de l'Eglise.

2. Les affirmations dogmatiques et les prétentions de l'Eglise.

L'Eglise sait bien qu'elle peut rêver la souveraineté spirituelle de notre société déchirée, là où elle ne peut rencontrer dans l'Etat qu'une résistance apeurée ou insuffisante. Elle le sait, et c'est pour cela qu'elle s'acharne à la destruction de l'œuvre de la Révolution.

Les hommes de la Révolution, comme moi, le savent bien aussi : elle y va comme portée par le torrent d'outrages et d'injures, dans lequel on a tenté de submerger tout ce qui se réclame de la Révolution. Voici le mandement de carême du primat de Belgique ;

il a été répandu à profusion, il a même été distribué dans les cours de religion des écoles publiques, des athénées, sous ce titre agressif : « La libre pensée athée et la morale publique. »

C'est un vrai manifeste politique autant que moral, et c'est pour cela qu'il nous appartient, les dernières lignes en témoignent éloquemment :

« Vous avez vu, dit le prélat, le libéralisme sombrer. La génération de demain verra sombrer le socialisme. Chaque siècle a ses hérésies dont l'Enfer enregistre la naissance, et l'Eglise catholique le décès. »

Comme vous le voyez, le primat de Belgique n'y va pas de main morte et telles sont les hautaines espérances de la théocratie.

Le manifeste ecclésiastique est tout entier l'illustration de ces paroles du même prélat, dans lesquelles il a condensé à Malines l'enseignement catholique :

« Le devoir, a-t-il dit, le devoir, descendu de l'autel et ravalé à n'être qu'une œuvre d'homme, s'effrite et tombe en poussière. » Contre cette déchéance de l'humanité, toute tentative d'émancipation et d'autonomie morale sera considérée, à la fois comme une atteinte à la religion, et comme une marque d'erreur, de corruption et de déchéance morale.

L'éminent prélat fait des libres penseurs les grands malfaiteurs modernes; pour lui, ce qui caractérise le libre penseur, c'est de livrer sa pensée à toutes les témérités, à toutes les aberrations, à tous les dérèglements et sa conduite à tous les entraînements! Pour lui, « ni la religion, ni le prochain, dit-il, ni le bien, ni la société n'ont le droit d'élever une barrière contre ses appétits. »

« Vous voulez, dit-il encore, endiguer le torrent du crime et la fange de l'immoralité : il faut répudier la libre pensée athée avec le libre caprice, dont elle est l'inspiratrice et la justification. »

Le prélat n'a donc vu, dans la libre pensée, que le droit de s'abandonner à toutes les inspirations de l'arbitraire, d'aller au gré de ses caprices, et de céder à la brutalité de ses instincts. Pour lui, l'effort constructif

colossal de la pensée libre au XIX^e et au XX^e siècles, et qui n'est autre chose que l'exercice légitime du libre examen, tout cet effort semble s'être résumé dans je ne sais quel roman dont l'auteur veut, paraît-il, vivre sa vie, c'est-à-dire, vivre ses sens, vivre ses passions, vivre ses instincts, vivre sans frein, sans discipline, sans respect de soi, sans respect des autres ni de l'humanité.

On entrevoit comment de telles paroles, tombant d'une telle hauteur, alimenteront une polémique électorale où la haine s'est déchaînée, elle, assurément sans frein. (*Très bien ! sur les bancs socialistes.*)

TERWAGNE. — D'ailleurs, c'est une théorie trop simpliste pour un individu aussi intelligent que lui.

DENIS. — Bonnot, lui aussi, voulait vivre sa vie, et il n'y a pas une feuille bien pensante qui ne lui ait appliqué la formule.

Il ne reste plus alors qu'à rechercher les éducateurs de Bonnot et il ne faudrait pas un grand génie pour reproduire, dans vos caricatures sacrées...

FURNÉMONT. — Sacrées caricatures ! (*Rires à l'extrême gauche.*)

M. DENIS. — ... destinées aux croyants, cette genèse de la pensée criminelle ; et, comme je l'ai vu vingt fois sur les murs, un professeur universitaire comme moi, qui enseigne une morale indépendante de la théologie et de la métaphysique, y figurera tenant Bonnot et Garnier par les mains et les entraînant dans une ronde infernale. Seulement, il eût été plus difficile de signaler, parmi les 3,000 élèves venus sur mes bancs, ceux que j'aurais entraînés dans cette bande scélérate. (*Vive approbation et applaudissements à l'extrême gauche.*)

3. La constitution progressive d'une morale scientifique méconnue.

Mais il s'agit bien de moi, simple soldat d'une grande cause ! Il s'agit bien de vos caricatures ! Il s'agit de l'œuvre incomparable de tous les moralistes contemporains qui, s'inspirant exclusivement du libre

examen, ont contribué à l'édification d'une morale scientifique dégagée complètement de l'absolu.

Il n'y a pas un mot, dans le manifeste archiépiscopal, qui rappelle ces constructeurs illustres d'une morale scientifique au XIX^e siècle, et qui par là puisse atténuer la réprobation invincible que la théorie échevelée du « vivre sa vie » doit inspirer.

Le prélat ne signale que le grand nom de Kant pour rappeler que si le penseur immortel de Königsberg a construit sa morale en dehors du christianisme, il l'a cependant rattachée à l'absolu. Mais les néo-kantiens, depuis Schopenhauer qui a repris à cet égard vivement son maître, jusqu'à Charles Renouvier et Proudhon, sont bien ces immortels malfaiteurs qui ont donné à la morale dégagée de l'absolu des fondements purement humains.

Jacob, mort si jeune, dans son admirable livre « Les Devoirs » a bien démontré comment le rationalisme kantien de Renouvier s'est pénétré de relativité historique.

Il en est de ces philosophes dont j'ai pu, dans ma jeunesse, contempler la vie : Proudhon, par exemple, dont je sens encore l'étreinte paternelle; et Auguste Comte qui superpose la morale à tout l'édifice du savoir humain, et pour qui la synthèse des sciences couronnée par la sociologie est le Sinaï dont descend la loi du devoir; et Spencer qui non seulement lui donne ce même fondement, mais la pénètre tout entière de la théorie de l'évolution. Laveleye rencontra à Naples cet Aristote moderne épuisé de force. Il ne travaillait qu'une demi-heure par jour, c'était à l'*Ethique*.

Spencer déduisait la loi morale des lois de la vie, et Guyau, la plus pure, la plus chaste figure de la philosophie au XIX^e siècle, en fit l'expansion de la vie.

Est-ce que c'est là que Bonnot a puisé son « vivre sa vie » ? (*Très bien ! à l'extrême gauche.*)

Si j'interroge les survivants de cette grande œuvre, je rencontre Wundt, dont l'*Ethique* est un monument basé sur la psychologie, la science sociale, et toute l'évolution même des théories de la morale; je rencontre le puissant et flexible génie de Höffding, le

savant encyclopédiste de l'université de Copenhague, qui réclame comme une nécessité sociale la morale purement humaine, et Alfred Fouillée, qui vient d'achever la grande entreprise à laquelle il a donné un quart de siècle, et dont la base organique est la psychologie des « idées-forces ».

Dans le dernier volume de son *Ethique*, « la morale des idées-forces », il écrit ces fières et audacieuses lignes : « La loi expérimentale des « idées-forces » laissera à la science de la conduite toute son autonomie, puisqu'elle ne la suspendra à aucune loi qui dépasse l'idée morale.

« Cette idée même ne sera plus conçue comme imposée d'en haut, soit par la volonté divine, soit par quelque principe métaphysique, ni d'en bas par les lois inférieures de la biologie et de la physiologie. Il n'y a aucune hétéronomie dans la morale des idées-forces ; aussi sera-t-elle la véritable morale indépendante. »

Tous ces grands efforts de la pensée moderne tendent donc vers l'élimination de l'absolu en morale ; tous traduisent sous une forme définie l'évolution morale et l'idéal moral. Tous, si diverses que soient les doctrines, relient l'*Ethique* au système des lois naturelles qui régissent le monde, l'homme, l'humanité ; c'est-à-dire réduisent de plus en plus le champ de l'arbitraire, du caprice, du dévergondage moral et mental, à l'encontre de ce qu'affirme l'erreur cléricale et sacerdotale.

4. L'outrage systématique à la morale purement humaine et à la capacité morale de l'humanité.

C'est cette flétrissure morale qui a été répandue partout en affolant toutes les terreurs, en excitant toutes les formes de l'égoïsme, en inquiétant toutes les formes les plus pures du sentiment humain, en ne reculant devant aucune calomnie, en exploitant toutes les faiblesses et toutes les défaillances. C'est là qu'il faudrait chercher toute la psychologie de notre défaite politique.

Jugez-en par les quelques emprunts que je fais à la littérature ecclésiastique de la période électorale.

Voici le *Bulletin paroissial* de Gendron, diocèse de Namur, et le programme de l'école sans religion d'après ses rédacteurs. Ce sont les commandements de l'école sans religion.

Je lis le texte : « Sixième commandement » :

« La pureté et la chasteté sont remplacées par les vices orduriers. Mélange des sexes à l'école comme en France, afin de les initier à l'amour libre. »

Et le but platement électoral de ces indignités apparaît au bout de l'article : « Chrétiens, comprenez-vous maintenant qu'en conscience et sous peine de faute grave et très grave devant Dieu, on ne peut voter pour les partis qui veulent la guerre à la religion ? »

Ce bulletin, notez-le bien, messieurs, est revêtu de l'imprimatur du vicaire général du diocèse de Namur, M. J.-H. Miest. C'est de la littérature sacrée.

Quand je lus ces ignominies, je fus pris d'une colère terrible! Cependant, l'attaque est aussi imbécile qu'elle est odieuse. (*Très bien! sur les bancs de l'opposition.*)

L'auteur atteignait jusqu'aux siens. Il y a en effet, en Belgique, 734 classes confessionnelles mixtes. En le constatant, j'éprouvai cette joie intime que donne la morale de la Révolution, qui est tout entière dans le respect de l'humanité.

C'est que l'idée de souiller, même par le plus léger doute, l'avenir de cette enfance catholique renfermée dans ces 734 classes ne me vint même pas, et ne pouvait même pas me venir à l'esprit. Jamais je n'ai mieux senti l'élévation de la morale de l'humanité. Quand l'homme se détache de l'absolu, sa dignité morale, impuissante aux yeux des croyants, est livrée à toutes les suspicions, à tous les attentats. Elle n'a d'autre refuge que la compassion des privilégiés du dogme, et c'est ce que nous offre, dans la générosité de son cœur, le prélat. Je vous en rends grâce, Monseigneur, mais la compassion s'est déplacée!

Vous avez bien entendu encore : « comme en France » ; c'est que la grande nation à qui nous devons

la Déclaration des Droits de l'Homme, dont l'histoire est le martyrologe de l'idée, la France, la République sont encore ici désignées pour l'outrage et pour le sacrifice.

Voici maintenant l'appel au sentiment le plus tendre de tous ; c'est intitulé : Appel aux mères. « Ces enfants, dit l'auteur sacré, ces enfants que vous aimez, que vous élevez dignement, ces enfants sous le régime libéro-socialiste fréquenteront des écoles où ils ne pourront plus dire : tes père et mère honoreras ! »

Il y a des appels à toute la gamme des formes de l'égoïsme, depuis les terreurs des coffres-forts menacés du vol socialiste, jusqu'au calcul du contribuable sollicité par le bon marché de l'enseignement congréganiste.

La dénonciation de la criminalité laïque s'est traduite partout sous toutes les formes. Je ne veux plus remuer la boue des caricatures, mais ce qui est terrible, c'est que la criminalité apparaît trop souvent comme la déduction *a priori* de l'incapacité morale originelle de l'homme professée par l'Eglise.

Ici je l'arrête et j'arrête ses sectateurs. M. Jacquart a dressé récemment la table des coefficients de la criminalité dans les différents arrondissements par 1,000 habitants, de 1907 à 1909. Il s'est gardé de soulever l'influence de la laïcité de l'école.

J'ai dressé un tableau comparatif de la fréquentation et de la non-fréquentation des cours de religion. Le coefficient moyen de la criminalité est de 7.03 pour mille pour la Belgique dans son ensemble. A Tongres, il est de 8.04 et à Courtrai, de 7.22, supérieur donc à la moyenne. A Bruxelles, il n'est que de 6.14 pour mille. Or, à Bruxelles, il y a 39,092 enfants qui reçoivent un enseignement moral en dehors de toute religion, et 46,359 qui reçoivent l'enseignement religieux. L'armée du crime serait donc énorme. A Courtrai, il y a 41,610 enfants recevant l'enseignement religieux, et il y en a 47 seulement qui en sont dispensés. A Tongres, le coefficient de criminalité est de 8.04 pour mille et dans dans tout le Limbourg, il n'y a que 6 enfants dispensés de la religion. Vais-je insinuer, messieurs, que la reli-

gion incite au crime? Evidemment non. Je veux seulement enregistrer l'ineptie de l'attaque catholique, et en homme de science que je suis, je réclamerai bientôt la création d'un institut de criminologie pour dégager les causes sociales et psycho-biologiques du crime.

5. L'Eglise contre l'enseignement laïque.

Il m'est fort indifférent que le primat de Belgique appelle les libres penseurs, comme moi, les pires des malfaiteurs ou des athées. L'athéisme est, pour un disciple de la philosophie positive, un aspect métaphysique et le positiviste élimine toute spéculation théologique ou métaphysique sur l'absolu. Mais ce qui ne m'est pas indifférent, c'est que la légion considérable des instituteurs laïques qui placent, en dehors de tout culte, leur enseignement moral, en enveloppant du même respect toutes les croyances, soient entraînés avec nous dans la même flétrissure et, respectueux de la loi, soient suspectés dans leur sincérité et dénoncés, pour la plus grande terreur des âmes simples, comme des athées, qualification destinée à éveiller la suspicion et l'horreur.

Voyez quels calculs perfides le prélat leur attribue :

« Les maîtres d'école qui se disent neutres et se targuent de professer un enseignement laïque, emploient des expressions trompeuses pour dire, sans effaroucher les consciences encore religieuses, que leur enseignement est athée et, dès lors, incapable de fonder une morale obligatoire pour la conduite de l'enfant et de l'honnête homme. »

6. La pensée vraie de la Révolution et la morale de l'humanité

Tout cela est le contraire de la réalité. Le génie de la Révolution, admirablement interprété par Condorcet, fut de reconnaître que les préceptes moraux de toutes les religions et de toutes les sectes de philosophie,

c'est-à-dire les traditions les plus pures du genre humain, ont une vérité indépendante des dogmes de ces religions, des principes de ces sectes de philosophie.

En les dégageant par un effort collectif d'abstraction et de généralisation, qui est précisément la marque du progrès de la pensée morale, et le gage de la réconciliation du genre humain, il n'y a aucune atteinte à aucune croyance théologique ni à aucune croyance métaphysique.

L'instituteur qui propage ces principes n'est ni athée, ni déiste, ni spiritualiste, ni matérialiste ; il est simplement humain. On en jugera par deux citations dont l'une remonte à 1790. Elle est du rapporteur de la loi sur l'instruction publique à la Constituante française, l'évêque constitutionnel d'Autun, Talleyrand, qui écrivit alors ces lignes immortelles :

« Il faut non seulement qu'on grave la morale dans tous les cœurs par la voie du sentiment et de la conscience, mais aussi qu'on l'enseigne comme une science véritable, dont les principes seront démontrés à la raison de tous les hommes, à celle de tous les âges. C'est par là seulement qu'elle résistera à toutes les épreuves. Il est temps de l'asseoir sur ses propres bases ; il est temps de montrer aux hommes que si de funestes divisions les séparent, il est du moins dans la morale un rendez-vous commun où ils doivent se réfugier et se réunir. Il faut donc en quelque sorte la détacher de ce qui n'est pas elle. Ce changement est simple. Il ne blesse rien, surtout il est possible. Comment ne pas voir, en effet, qu'abstraction faite de tout système et de toute opinion, et en ne considérant dans les hommes que leurs rapports avec les autres hommes, on peut enseigner ce qui est bon, ce qui est juste et le leur faire aimer ? »

Quel langage, messieurs, que celui de l'évêque constitutionnel d'Autun, parlant de la morale comme du rendez-vous commun aux hommes si divisés ! Et à quelle distance ne sommes nous pas de cette sublimité, nous qui voyons remuer cruellement sous nos yeux la poussière du Devoir, réduit à n'être qu'une œuvre d'homme.

L'autre citation est d'hier. Elle est de M. Blangueron, inspecteur d'académie ; elle est puisée dans son étude sur l'enseignement de la morale.

« L'école laïque, dit-il, par cela seul qu'elle est publique, qu'elle est organisme d'une démocratie, ne peut rien entreprendre contre la conscience des citoyens. Le monopole de fait qui existe par elle dans la majorité de nos communes, l'obligation scolaire rendent plus stricte encore la nécessité de limiter l'enseignement aux seules choses acceptables à tous les hommes de bon sens et de bonne foi. L'obligation scolaire apparaîtrait, en effet, comme une intolérable tyrannie, s'il y avait à l'école des doctrines d'Etat, et si le père de famille pouvait craindre, sur la conscience de ses enfants, des entreprises que leur âge sans défense rendrait particulièrement odieuses.

» D'ailleurs, ajoute-t-il, elle ne se réclame pas le moins du monde de l'idéal matérialiste, et fondée sur l'expérience de la raison, elle est soulevée d'un levain puissant d'idéalisme. »

Et il ajoute encore :

« Ouvrons avec confiance les portes de l'école publique, où doivent s'élaborer, loin des incisions des croyances et des partis, la paix et l'union sociales. » La paix et l'union sociales, entendez-vous bien ?

« La morale de l'école publique, continue-t-il, qui s'adresse à tous et à laquelle chacun peut ajouter, au gré de sa conscience personnelle, est valide pour tous les enfants de la cité moderne ; elle ne s'appuie que sur des faits expérimentaux, moraux et sociaux démontrables. Les systèmes particuliers lui échappent, bien qu'elle les conditionne en partie par les matériaux qu'elle fournit à leurs fondations, et la règle de sincérité et de justice qu'elle leur impose. Elle sollicite, sans lui assigner d'autre fin que le bien, le vrai et le beau, l'élan des forces désintéressées de l'âme. (*Très bien ! à l'extrême gauche.*)

La voilà, messieurs, cette France républicaine si audacieusement calomniée, la voilà préparant la paix morale du monde, la voilà préparant l'unité morale des sociétés modernes si profondément divisées. Et s'il

fallait un type simple et grand à la fois, pour symboliser cette œuvre admirable que poursuit la France, nous le prendrions non pas dans nos partis de combat, mais en dehors de tous les partis, nous choisirions ce noble pacifiste que fut Frédéric Passy. Lisez, messieurs, le testament de ce grand honnête homme. Ecoutez cette profession de foi :

« Ne m'enrôlez ni en politique, ni en science, ni en religion dans aucun parti, secte ni école. Je suis, dans la liberté de mon faible jugement, de la grande Eglise universelle de tous les esprits sincères, de tous les cœurs purs qui cherchent le vrai et le juste. Je ne hais rien tant que cette étroitesse d'esprit, cette sécheresse d'âme qui nous empêche de travailler ensemble, parce que nous sommes divisés sur des points secondaires, pour les grandes causes sur lesquelles il nous serait si facile de nous unir.

» Le monde ne sera sauvé ou en passe de se sauver que le jour où il sera pénétré de la nécessité de se respecter, de s'aimer, de s'assister dans la lutte contre toutes les formes de l'erreur et du vice. »

7. L'abdication de l'Etat devant l'Eglise en Bel- gique et les espérances de la Théocratie.

Telle est, messieurs, l'œuvre contre laquelle votre élection est une conspiration, dont l'Eglise a été l'artisan supérieur et le plus passionné. Et maintenant, l'Eglise attend sa récompense. Il ne s'agit pas en ce moment des millions des couvents : le salaire de l'Eglise, c'est un triomphe sur la Révolution.

Vraiment, j'admire la distinction qu'a tenté de faire M. le ministre de l'intérieur entre un gouvernement clérical soumis à l'Eglise, et un gouvernement catholique inspiré par les dogmes de l'Eglise.

Je vous défie de me dire où vous irez chercher le point d'appui d'une résistance à la puissance ecclé-

siastique, si ce n'est dans les principes mêmes de la Révolution.

Or, déjà vous avez donné à l'Eglise des gages qui lui suffisent pour porter une atteinte mortelle à la Révolution. La seule promesse de l'égalité des subsides y suffit, qu'elle se réalise en un acte ou en dix actes. L'Etat, selon la Révolution, ne connaît, et ne peut connaître les distinctions de confessions; elles sont réfugiées dans la conscience.

L'Etat ne connaît que ce qui unit, c'est-à-dire la morale. Vous allez faire sortir les divisions confessionnelles des consciences pour les porter au premier plan, et tourner l'Etat contre sa propre fin, la formation progressive d'une communauté morale, le tourner contre son propre enseignement, le tourner contre le principe même de la société moderne.

Vous allez, sous cette mensongère égalité, assurer à l'Eglise une lutte à armes inégales, car l'instituteur public restera, et justement en vertu du principe de la société, tenu au respect inflexible de toute croyance, alors que l'instituteur confessionnel, par sa seule institution, sera dirigé contre le fondement moral de la laïcité. (*Très bien! à l'extrême gauche.*)

L'Etat payera l'Eglise pour qu'elle dissolve ou paralyse la communauté morale naissante au sein de l'enfance, et prépare dès les premiers balbutiements de la vie sociale les premiers accents de l'antagonisme, faisant perdre, à chaque détachement individuel, quelque chose de la puissance qui doit dériver de l'universelle solidarité humaine. Et quand une propagande effrénée et sans vergogne aura étendu assez loin la flétrissure de l'enseignement resté neutre, comme une société ne peut vivre sans ordre moral, comme elle ne peut être livrée aux apaches, alors l'Eglise pourra songer à étendre sa main sur ce qui restera du pouvoir politique : le droit de la conscience consacré par la Révolution pourra devenir une simple tolérance du gouvernement humain, suivant l'enseignement invariable des Pères, depuis Saint-Augustin. Cette tolérance ne subsistera qu'aussi longtemps qu'aux yeux de l'Eglise elle évitera un plus grand mal moral, ce dont elle sera juge. La logique de l'histoire est inflexible.

Dès lors, que l'on déserte le droit moderne, ce ne peut être que pour livrer l'avenir tout entier à tous les hasards, à l'arbitraire des sectateurs de l'absolu.

Mais ne venons-nous pas de voir déjà dans le mandement même, la théocratie si sûre de son triomphe qu'elle sonne le glas du libéralisme, et accorde au plus le temps d'une génération au socialisme? Quatre-vingts ans après la constitution de la sociologie positive par l'immortel Auguste Comte, nous sommes ramenés, par le guide spirituel et temporel du parti triomphateur, au Discours sur l'Histoire universelle de Bossuet ou à la Philosophie de l'Histoire de Schlegel.

8. Les principes indestructibles du libéralisme et du socialisme et l'idéal socialiste. Triomphe final de la Justice.

Le prélat n'a vu que la surface des choses. Il ne faut pas voir l'essence du libéralisme dans des formes temporaires, mais dans sa pensée profonde, dans son principe. Ce principe, c'est le libre examen, c'est l'insurrection de la pensée contre toutes les formes du dogmatisme spirituel ou temporel, c'est le gage inéluctable de tout progrès. Ce principe nous est commun au libéralisme et à nous. La Renaissance, la Réforme, l'éveil au XVII^e siècle de la science moderne contre l'autorité avec Galilée, Bacon et Descartes, le XVIII^e siècle philosophique, la Révolution, l'indépendance de la société civile, l'œuvre constructive et de réorganisation sociale du XIX^e et du XX^e siècles, tout ce vaste enchaînement porte l'empreinte indélébile du libre examen. Que le libéralisme se dégage de l'étreinte du capitalisme bourgeois et se démocratise : c'est une noble conquête de son propre principe, contre le dogmatisme politique social, loin d'être son anéantissement. La mort du libre examen, ce serait le deuil de la pensée humaine.

Et nous, socialistes, dont le prélat prépare les funérailles pour la génération prochaine, nous nous

rattachons à cette grande filiation. Mais pendant que le libéralisme suit sa destinée, gardant l’empreinte de l’individualisme, sans être essentiellement un parti de classe, bien qu’il se relie beaucoup plus à la bourgeoisie qu’à nous, le socialisme, lui, idéal de ce vaste cortège des prolétaires conscients qui déroule dans l’espace et dans le temps sa solidarité grandissante, le socialisme, c’est la revendication inlassable de l’égalité sociale. Il plonge ses racines dans la Révolution, il la continue : égalité civile, égalité politique, égalité économique et sociale : voilà la série historique et idéale ; et c’est cet admirable mouvement, le plus étonnant de l’histoire, qui viendrait se briser contre la souveraineté du dogme et la hiérarchie, l’inégalité sociale, que ni l’Eglise, ni vous, ne sacrifieriez jamais. Sans doute elle sera, cette inégalité, adoucie, rendue plus ou moins tolérable par le sentiment chrétien et par la législation, mais elle ne serait acceptée définitivement que par une masse prolétarienne émasculée mentalement et moralement ; le prolétariat conscient n’est pas près de prononcer sa propre déchéance et d’abandonner son idéal.

Il y va d’un pas mesuré avec une résolution inflexible.

Et vous qui, au lieu de nous bénir, vous préparez à nous succéder dans une génération, voyez où nous en sommes encore après votre règne d’une génération, et malgré des réformes que je ne songe pas à nier malgré les bons vouloirs, les intentions généreuses et nobles que je ne découragerai jamais.

Quelques traits suffiront ici à vous le montrer.

Le *Board of Trade*, il y a deux ans, a établi pour trois classes considérables d’industries les chiffres comparatifs suivants : si l’on représente par 100 le salaire moyen en Angleterre, il est aux Etats-Unis de 230 ; en Allemagne, de 83 ; en France, de 75 ; en Belgique, de 63. Que si l’on représente par 100 la durée du travail en Angleterre, elle est 96 aux Etats-Unis, 111 en Allemagne, 117 en France, 121 en Belgique.

A l’égard des assurances sociales, toutes les grandes nations industrielles de l’Europe ont aujourd’hui des institutions obligatoires infiniment supérieures et plus

efficaces que les nôtres; et nous avons cette situation d'une ironie cruelle, qui sûrement ne peut pas durer, que luttant déjà à coups de bas salaires, nous avons par l'infériorité de nos charges d'assurances, un avantage déplorable dans la concurrence internationale.

Et si vous vous tournez vers les charges fiscales, ce sont les pauvres qui payent l'allocation des vétérans de la misère. Et si pendant votre règne, vous mesurez l'effort que vous avez accompli dans la direction de la juste répartition de l'impôt, vous arrivez à ces résultats : en 1885, l'impôt direct et de succession, sur l'ensemble des revenus et du patrimoine, représente fr. 11.72 par tête, l'impôt de consommation fr. 10.85, et en 1912, l'impôt direct et de succession représente fr. 13.10 par tête, l'impôt de consommation fr. 18.79.

Contre de tels faits, l'éloquence étincelante de M. Helleputte, ni les dithyrambes gouvernementaux ne prévaudront pas.

J'ai fini. Je sais que je suis vaincu, et j'ai atteint un âge où l'espoir des revanches se perd dans la sublimité d'un idéal de justice, mais pour moi, l'avenir est sur les genoux de l'humanité, et j'ai la foi de l'humanité. Comme un écho des pages émouvantes de Michelet dépeignant la lutte de l'ancien régime et de la Révolution, j'entendrai encore la cloche de l'église et du couvent disant « toujours », celle du château, de l'usine et de la banque répondant « jamais ». Mais la voix lointaine, qui fit tressaillir le paysan de la glèbe en murmurant : « un jour », cette voix s'élèvera puissante à mon oreille, et, cette fois, le cri de justice partira des entrailles du peuple et de l'humanité! (*Longs et vifs applaudissements sur les bancs de l'extrême gauche et sur quelques bancs de gauche.*)



